



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

AVRIL 2008

Merci du fond du cœur !

Lors de l'inoubliable tempête du 8 mars dernier, alors que certaines routes devaient être fermées, que des automobilistes demeuraient prisonniers de leurs véhicules et que d'autres tentaient de chercher de l'aide par leurs propres moyens, de nombreuses interventions nécessitant une logistique exceptionnelle se déroulaient sur le terrain. Le Ministère des Transports du Québec, les policiers de la Sûreté du Québec, les remorqueurs de la région, les responsables du déneigement, les pompiers, les ambulanciers **et de nombreux bénévoles** ont mis la main à la pâte afin de s'assurer que tous les gens dans le besoin soient secourus, rassurés et hébergés si nécessaire.

Le conseil municipal tient à remercier du fond du cœur tous les gens qui de près ou de loin sont venus en aide aux personnes en difficulté. **Votre courage, votre vivacité et votre grande générosité ont été grandement appréciés.**

* * *

*Vous possédez un véhicule tout terrain ? Une motoneige ? Un bateau ?
Lors de situations d'urgence sur le territoire de notre municipalité, vous désirez assister bénévolement nos pompiers et la Sûreté du Québec ?*

Nous vous prions de communiquer avec Monsieur Henri Pelosse, conseiller municipal responsable de la Sécurité publique, au 450 258-3534.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 7 avril dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- Proposition de Projet programme Diagnostic résidentiel Mieux Consommer d'Hydro-Québec ;
- Engagement de la Municipalité de Saint-Placide envers l'organisme La Placidienne ;
Résolution modifiant la résolution numéro 100-05-2007, « Projet d'entente avec l'organisme La Placidienne pour la contribution municipale » ;
- Appui à la représentation du Grenier populaire des Basses-Laurentides pour le programme Recyc-Frigo-Environnement ;
- Achat et installation de quatre (4) lampadaires ;
- Avis de motion : Projet de règlement modifiant le règlement numéro 08-06-2004 relatif à la division du territoire de la municipalité de Saint-Placide en six (6) districts électoraux ;
- Adoption : Projet de règlement modifiant le règlement relatif à un programme de revitalisation numéro 08-09-2006 ;
- Adhésion Fonds de l'athlète des Laurentides ;
- Adhésion Forum Jeunesse des Laurentides ;
- Achat espace sur le présentoir touristique d'Oka ;
- Appui à Festi-Vent pour le concours Mérite Municipal 2008 ;

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 5 mai 2008, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.



Bibliothèque municipale



Chronique biblio

Heures d'ouverture

Dimanche et lundi : Fermé
 Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
 Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
 Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Conférence gratuite
le 21 avril 2008, 19 h,
à la bibliothèque municipale
LE DROIT ET INTERNET,
 Les meilleurs sites juridiques
 et comment les consulter.

FORMATION D'UN COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Vous avez à cœur votre bibliothèque municipale ?
 Vous souhaitez vous impliquer bénévolement au développement de celle-ci et à sa mise en valeur ?
 Vous êtes disponible pour des rencontres une fois par mois ?

Madame Danielle Le Moëligou, bibliothécaire, vous convie à prendre une place active au sein de ce comité dont les principales tâches seront :

- * **Recommandations de lecture pour les usagers de tous âges**
- * **Recommandations d'achats**
- * **Programmation des activités régulières et spéciales**
- * **Soutien à la bibliothécaire**

Communiquez avec elle dès maintenant au 450 258-1780.

Une invitation spéciale est lancée aux jeunes âgés de 14 ans et plus. (1 siège disponible)

LE CLUB DU RAT BIBOCHE T'ATTENDS !



Le rat Biboche est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie du cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter sa bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Le club du rat Biboche, c'est aussi un site internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents ! Faites vite ! Le nombre de places est limité.
www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche

Inscriptions : le 12 avril 2008, de 10 h à 12 h, à la bibliothèque municipale
Prochaine animation : le 26 avril 2008, à 10 h

LOISIRS

Session Printemps - été

CONDUCTEUR D'EMBARCATION DE PLAISANCE	GARDIEN AVERTI	CAMP DE JOUR
<p>Le brevet d'opérateur nautique est un cours de 4 heures préparé conjointement par l'Institut maritime du Québec et la Société de sauvetage. Il inclut un examen approuvé par la Garde côtière canadienne. Note de passage 75 %. (obligatoire en 2009)</p> <p>Date : 8 juin 2008, de 8 h à 12 h Coût résident Saint-Placide : 45 \$ (après remboursement de 15 \$ de la compagnie Les Emballages Lacroix)</p> <p>Résident Oka : 60 \$ Non Résident : 69 \$</p>	<p>Offert aux jeunes âgés de 11 ans et plus à l'été 2008. Il permet d'élargir leurs connaissances en gardiennage et connaître les premiers soins ainsi que les organismes d'aide en cas d'urgence.</p> <p>Date : Les samedis 19 et 26 avril 2008, de 9 h à 13 h, à la salle Jean-Paul-Carières</p> <p>Coût résident Saint-Placide : 40 \$ (après remboursement de 10 \$ de la compagnie Les Emballages Lacroix)</p> <p>Résident Oka : 50 \$ Non Résident : 57.50 \$</p>	<p>Offert aux enfants âgés de 5 à 12 ans au 1^{er} août 2008. En collaboration avec le Comité des loisirs de Saint-Placide.</p> <p>(voir feuille jointe)</p>



COMMUNIQUÉS



Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
M^e Nathalie Lauzière, directrice générale de la Municipalité

QU'à son assemblée régulière du 7 avril 2008, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le règlement numéro 2008-03-03 modifiant le règlement relatif à un programme de revitalisation numéro 08-09-2006.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

QUE ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 9^e jour du mois d'avril deux mille huit.

M^e Nathalie Lauzière
Directrice générale



Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
M^e Nathalie Lauzière, directrice générale de la Municipalité

Qu'une assemblée spéciale sera tenue le 14^e jour du mois d'avril 2008,
À 20 heures 15 minutes dans la salle municipale de la Municipalité de Saint-Placide.

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Confirmation embauche de Francesca Adler-Desmarais et Jade Brière ;
4. Confirmation des coûts du camp de jour;
5. Annonce dans le supplément de l'Éveil pour la semaine de L'ACTION BÉNÉVOLE;
6. Achat d'une collection numérique pour la bibliothèque municipale;
7. Achat d'une poignée numérique pour le service d'incendie (caserne);
8. Résolution acquisition de la Municipalité de Saint-Placide d'un terrain pour le projet La Placidiennne;
9. Avis de motion d'un règlement visant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accèslogis Québec à la Placidiennne;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

Crue des eaux Avis à tous les citoyens

Veillez prendre note que pour toute situation d'urgence en dehors des heures régulières d'ouverture du bureau municipal, il vous est possible de communiquer directement avec le responsable des mesures d'urgences, Monsieur René Roy, au 514 218-9107.

En cas d'inondation et/ou par prévention, fermez tous les disjoncteurs desservant votre sous-sol, à savoir : chauffage, éclairage, électricité, chauffe-eau, pompe à eau. etc.

Si votre puits de consommation d'eau potable était contaminé par la crue des eaux, nous vous suggérons la méthode de décontamination suivante :

- ouvrir le puits ;
- y verser de 4 à 8 litres d'eau de javel ;
- ouvrir le robinet principal intérieur et y laisser couler de l'eau froide jusqu'à ce que vous détectiez une odeur de chlore ;
- fermez vos robinets pendant une période de douze heures et refaites couler l'eau froide pour éliminer les bactéries (brièvement) ;

N.B. en cas de doute, vous pouvez toujours faire analyser votre eau potable par un laboratoire accrédité dans ce domaine.

Soyez assurés que la Municipalité de Saint-Placide suit cette situation avec vigilance et est prête à réagir rapidement au besoin.

COMMUNIQUÉ BONS VIVANTS

ATTENTION ATTENTION

Membres des Bons Vivants, vous êtes invités à la réunion générale des Bons Vivants. Le 21 mai 2008 à 19 h 30 à la salle Jean-Paul-Carières.

Votre présence et votre vote sont très importants car il y aura 3 membres à remplacer au Conseil administratif. Les Bons Vivants c'est une belle occasion de se faire des amis, de mettre son expérience au service des autres.

Bienvenue! Robert Vendette président.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER AIRES ET PLATES-BANDES MUNICIPALES 2008

La Municipalité de Saint-Placide désire recevoir des soumissions pour l'entretien et aménagement paysager aires et plates-bandes municipales pour l'année 2008.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à partir du **14 avril 2008**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi, à l'adresse suivante : MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide, Québec, J0V 2B0, téléphone : (450) 258-2305 au coût de VINGT DOLLARS (20 \$) non remboursable. Seules les soumissions, présentées sur les documents de soumission et accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges, seront acceptées.

Chaque soumission, sous pli cacheté et portant la mention « ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER », doit être reçue au plus tard **lundi 28 avril 2008, à 16 h**, à la réception du bureau municipal du Saint-Placide, 281 montée Saint-Vincent, Saint-Placide, Québec, J0V 2B0, pour être ouverte et lue publiquement au bureau municipal le lundi 28 avril 2008, à 16 h 05.

La Municipalité de Saint-Placide ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucun frais ou obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires. La Municipalité de Saint-Placide se réserve également le droit de retrancher, certaines parties de l'appel d'offres avant la date d'ouverture des soumissions.

Donné à Saint-Placide, ce 9 avril 2008.

M^e Nathalie Lauzière
Directrice générale



Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
M^e Nathalie Lauzière, directrice générale de la Municipalité

AVIS, qu'à l'assemblée spéciale du 14^e jour du mois d'avril 2008, à 19 h 30, à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent, seront déposés le rapport financier 2007 et le rapport financier du vérificateur, Monsieur Daniel Hébert, de l'exercice 2007.

DONNÉ à Saint-Placide, ce septième jour du mois d'avril de l'an deux mille huit.

Me Nathalie Lauzière
Directrice générale